

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Programme d'accompagnement des opérateurs malgaches du secteur agribusiness vers les marchés européens

Participation au Salon International de l'Alimentation - SIAL Paris 2026

Porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar (CCIFM), avec l'appui financier sollicité du Projet PIC (Pôles Intégrés de Croissance) et l'appui technique du Ministère de l'Industrialisation et du Développement du Secteur Privé (MIDSP)

1. Présentation du programme

Le SIAL Paris 2026 qui se tiendra du 17 au 21 octobre 2026 au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte est l'un des principaux salons internationaux dédiés au secteur agribusiness. Il réunit des professionnels issus de plus de 200 pays, notamment des acheteurs, importateurs, distributeurs et autres acteurs majeurs des marchés internationaux.

Dans ce cadre, la Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar (CCIFM), en tant que structure coordinatrice, avec l'appui technique du Ministère de l'Industrialisation et du Développement du Secteur Privé (MIDSP) et le soutien financier du Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC3), organise la participation et l'accompagnement d'une délégation d'entreprises malgaches du secteur agribusiness à l'édition 2026 du SIAL Paris. Cette initiative vise à offrir aux entreprises bénéficiaires une opportunité concrète de visibilité internationale, de prospection commerciale et d'accès au marché européen.

Une attention particulière sera accordée aux entreprises candidates dont les activités contribuent au développement économique et génèrent des retombées directes dans les régions d'intervention prioritaires du Projet PIC3.

2. Objectifs du programme

Objectif global :

Créer des conditions concrètes d'accès au marché européen pour des opérateurs malgaches de l'agribusiness, valoriser des produits à forte identité et renforcer la crédibilité des entreprises malgaches à l'international.

Objectifs spécifiques :

- Préparer les entreprises sélectionnées à l'export (offre, exigences des marchés, négociation) ;
- Mettre en relation les opérateurs avec des partenaires stratégiques internationaux ;
- Favoriser une insertion durable dans les chaînes de valeur internationales ;
- Contribuer au rayonnement économique de Madagascar et à promouvoir le label « Made in Madagascar » ;
- Générer des retombées économiques directes et durables sur les filières locales, notamment dans les zones d'intervention du Projet PIC3.

3. Bénéficiaires et zones prioritaires

Le programme cible les primo-exportateurs, TPE et PME malgaches de l'agribusiness, membres de la CCIFM ou non-membres, opérant dans l'une des filières rentes telles que **la vanille, le girofle, le cacao, l'aquaculture, l'algoculture, les épices (baie rose, poivre, cannelle), le café, le miel ou les huiles essentielles**, à fort potentiel export et porteurs de l'image « **Made in Madagascar** ». Une attention particulière sera portée aux entreprises

actives dans les régions prioritaires du Projet PIC3 : **Atsimo Andrefana, Anosy, Atsimo Atsinanana, Fitovinany, Vatovavy, Atsinanana, Analanjirofo, Ambatosoa et DIANA.**

4. Critères d'éligibilité et de sélection

L'entreprise candidate doit être légalement constituée à Madagascar, , membres de la CCIFM ou non-membres, PME, TPE et primo-exportatrice, en règle sur le plan administratif et fiscal, active dans l'agribusiness ou la transformation de produits à forte valeur ajoutée. La sélection évalue également la qualité et la compétitivité des produits, la capacité de production, la maturité commerciale, l'engagement dans le programme et le potentiel d'impact économique régional, sur la base d'une grille pondérée :

Critère	Pondération
Potentiel export	20 %
Qualité / conformité du produit	15 %
Capacité de production	15 %
Niveau de transformation / valeur ajoutée locale	15 %
Maturité commerciale	10 %
Packaging / présentation internationale	10 %
Impact économique, emploi et retombées régionales (zones PIC3)	10 %
Engagement dans le programme	5 %
TOTAL	100 %

5. Processus de sélection

- Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) et diffusion des critères ;
- Réception et analyse de conformité des dossiers ;
- Évaluation technique et scoring sur la base de la grille pondérée ;
- Présélection puis validation finale par le comité de pilotage ;
- Notification officielle des résultats et préparation des entreprises retenues.

Les comités de sélection seront constitués de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar (CCIFM), du Ministère de l'Industrialisation et du Développement du Secteur Privé (MIDSP) et du Projet PIC (Pôles Intégrés de Croissance).

6. Gouvernance

Le programme est piloté par la CCIFM, avec l'appui du ministère de l'Industrialisation et du Développement du Secteur Privé (MIDSP). Cette gouvernance garantit un processus de sélection rigoureux et transparent, ainsi qu'un accompagnement suivi des entreprises retenues, de la candidature jusqu'à la participation au salon.

7. Déroulement du projet

Étape	Contenu
Pré-événement	Structuration du projet ; AMI ; sélection des bénéficiaires ; accompagnement pré-salon ; préparation logistique.

Durant l'événement (17-21 oct. 2026)	Participation effective au SIAL Paris du 17 au 21 octobre 2026 ; mise en avant des produits malgaches ; rencontres B2B durant et après le salon ; prospection ; promotion du savoir-faire national.
Post-événement	Évaluation des résultats ; suivi des opportunités générées ; accompagnement des contacts ; capitalisation des acquis.

Format : présentiel, Paris-Nord Villepinte — Durée de mission : 9 jours — 10 entreprises sélectionnées, 1 représentant chacune — Fréquence : tous les deux ans.

8. Appui apporté aux entreprises sélectionnées

Dans le cadre de ce programme, les entreprises sélectionnées bénéficient d'un appui couvrant :

- la prise en charge totale des frais d'inscription au salon et de location/aménagement du stand collectif, à hauteur de **10 800€ par entreprise**;
- L'organisation de bootcamps de préparation et de séances de **mise en relation B2B** ; ainsi qu'un appui partiel aux supports de communication et aux goodies de la délégation.
- Prise en charge des rencontres B2B à Paris après SIAL ;
- d'un suivi des contacts et opportunités commerciales générés après l'événement.

9. Suivi et capitalisation

La CCIFM assure un suivi de la mise en œuvre du programme, de la sélection des entreprises jusqu'à la participation au salon, ainsi qu'un accompagnement post-événement des entreprises dans la poursuite des contacts établis. Cette collaboration est formalisée par une convention de partenariat entre la CCIFM et le Projet PIC avec un appui technique de la MIDSP.

10. Contact

Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar (CCIFM) — Résidence Les Orchidées Blanches, Androhibe, Antananarivo, Madagascar

Tél. : +261 32 07 696 43 | Mail : sial@ccifm.mg | Site web : www.ccifm.mg |